

Gestion des réclamations



En cas de **réclamation** l'auto école Gauron tentera de trouver un accord amiable. Dans le cas d'une impossibilité de trouver un terrain d'entente, l'auto école ou le candidat peut porter l'affaire devant le médiateur de la consommation

Monsieur le médiateur du CNPA

50 Rue Rouget de Lisle

92150 SURESNES

Téléphone 01.40.99.55.37

Adresse internet : www.mediateur-cnpa.fr

En cas d'échec de la médiation l'affaire pourra être amener devant les tribunaux compétents.